

REALISER LES TECHNIQUES DE MAQUILLAGE SEMI-PERMANENT

Contexte et objectifs de la certification : Cette certification s'adresse aux professionnels, indépendants et salariés, du secteur de la beauté et de l'esthétique (*Esthéticien.ne praticien.ne, Visagiste en esthétique, Maquilleur(se) beauté, Praticien(ne) en maquillage permanent, Technicien(ne) en prothèse ciliaire*), titulaire de la certification hygiène et salubrité. Les compétences visées au référentiel peuvent s'exercer au sein d'instituts de beauté, salons de coiffure, centres esthétiques, centres de remise en forme, spa, établissements médicosociaux, centre de formations.

Les titulaires de la certification seront dotés des compétences techniques du maquillage permanent des lèvres, de la pose d'extensions de cils et/ou du rehaussement, du camouflage des cernes et/ou des vergetures, de la micropigmentation spécialisée « Taches de rousseur » et du microblading et/ou microshading .

Cette certification permet à ses titulaires de révéler la beauté de leurs client(e)s sans dénaturer leurs traits, grâce à l'emploi de nouvelles techniques esthétiques leur permettant de gagner du temps quotidiennement. Aussi, les professionnels sont dotés des modes opératoires utilisant des produits répondant à la norme REACH (réglementation de l'UE adoptée pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques) pour limiter l'impact de leur activité professionnelle sur l'environnement, et s'engager (et engager leur client) ainsi dans une démarche éco-responsable.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	<p>Pour information, le.la référent.e handicap, étudie, analyse les situations de handicap en amont de la formation. Il.Elle informe le.la candidat.e sur le déroulement des examens, prépare et organise les aménagements en adéquation avec le handicap identifié avant l'entrée en formation et selon le poste de travail que le.la candidat.e peut être amené.e à rencontrer dans sa vie professionnelle, voire aussi aménagement de la durée des examens etc...</p>	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

<p>C1. Définir le projet de mise en beauté du client, en questionnant et écoutant ses besoins, en réalisant le diagnostic du visage et de la peau de la cliente, et en s'assurant de l'absence de toute anomalie à l'aide d'un questionnaire médical précisant toutes les maladies et situations contre-indiquées à la pratique, et en portant une attention particulière au type de handicap éventuel dont serait porteur le client, afin de proposer une solution technique et commerciale appropriée aux besoins et à la situation de la personne</p>	<p>ME1 Questionnaire de connaissances « Techniques esthétiques »</p> <p>- <u>A l'écrit :</u> Le candidat répond à 20 questions portant à la fois sur la réglementation en vigueur et sur les techniques esthétiques, outils, matériels, point de vigilance, via un test sécurisé électronique.</p> <p>ME2 Mise en situation professionnelle « Réalisation d'une Technique de maquillage semi-permanent »</p> <p>- <u>A l'oral :</u> Sur modèle humain et en conditions réelles, et sous la supervision des jurys qui analysent, étudient et examinent le travail effectué, le candidat</p> <p>1°) Premièrement, choisit une technique, qui aura été validé par les jurys, parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le maquillage semi permanent des sourcils (microblading ou microshading) - le maquillage semi permanent des lèvres (full lips ou 3D lips), - le maquillage semi permanent « tache de rousseur, - le maquillage semi permanent « camouflage vergetures ou camouflage 	<p>CE1. Le.La candidat.e définit le projet en maquillage semi-permanent avec la clientèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il.Elle maîtrise la législation en vigueur en pratique du Maquillage semi-permanent (hygiène, sécurité, salubrité et assurance). - Il.Elle procède à l'analyse du visage et de la peau du modèle - Il.Elle identifie les formes de visages et la technique adaptée pour embellir les traits du visage du modèle, ou l'état des cils et leur durée de vie (selon la prestation choisie) - Il.Elle questionne le modèle sur ses attentes en matière de prestation et l'oriente si nécessaire - Il.Elle informe le modèle sur les risques et précautions liées à la prestation choisie maquillage semi permanent, embellissement du regard (notamment concernant la C7. : les réactions cliniques aux produits d'extensions de cils, leurs symptômes et conseils, retrait des lunettes ou lentille) . - Il.Elle fait remplir un questionnaire médical et de consentement à la clientèle - Il.Elle remet une fiche de soins post avec toutes les recommandations à suivre après avoir effectué la prestation. - Il.Elle propose au client une solution technique, prenant en compte notamment le type de handicap porté lors de la prestation à réaliser. Il.Elle adapte son comportement, son discours selon les besoins de la PSH.
--	--	--

<p>C2. Préparer le poste de travail et la zone à traiter, en disposant les outils et instruments nécessaires à la pratique et à la désinfection des zones de façon à fluidifier les gestes tout en respectant la méthodologie, la chronologie et les règles d'hygiène, mais également en veillant à adapter l'environnement aux situations de handicap du client et/ou du professionnel, afin de faciliter la réalisation du maquillage permanent sur la/les zone.s souhaitée.s (lèvres, sourcils, tâche de rousseur, camouflage vergetures et cernes)</p>	<p>des cernes »</p> <ul style="list-style-type: none"> - une des techniques d'embellissement du regard (extension de cils ou rehaussement) <p>2°) Puis, réalise la prestation en fonction du diagnostic qu'il aura établi, en suivant le protocole suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reformuler le projet de mise en beauté du client, et le cas échéant prise en compte du type de handicap pour adapter la prestation, le comportement, le discours, l'environnement de travail - Réaliser les étapes préalables (propres à la technique choisie) au maquillage semi-permanent en effectuant le tracé idéal, préparatoire, de la zone à pigmenter, en identifiant la colorimétrie, les pigments, le nuancier, en demandant la validation de la clientèle en choisissant notamment les modules d'aiguilles d'implantation et les vitesses d'implantation, en fonction du projet (notamment s'il s'agit de tâches de rousseur à camoufler) et de la peau à travailler, afin de disposer des outils et matériels adaptés à la technique de maquillage semi-permanent et de réaliser les mélanges nécessaires 	<p>CE2. Le.La candidat.e prépare son poste de travail avant de procéder à l'intervention en maquillage semi- permanent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - II.Elle adapte l'environnement de travail aux situations de handicap du client et/ou que lui.elle-même rencontre. - II.Elle fait et montre une bonne maîtrise en matière de réglementation et des normes de tatouage ; de produits antiseptiques et désinfectants ; de produits pigmentés, Les protocoles de nettoyage et de désinfection des locaux et du linge (salon d'accueil, environnement de travail) sont exécutés conformément aux normes : les étapes sont respectées (« marche en avant »). - Les contrôles d'hygiène et de sécurité sont effectifs et efficaces. - II.Elle met en œuvre l'hygiène et la sécurité de la cabine et du matériel dans une logique d'asepsie (désinfection du matériel réutilisable : pinces, ciseaux, brosses, etc.) - II.Elle dispose les outils et instruments nécessaires pour la prestation sur son plan de travail - II.Elle respect(e) le protocole de gestion DASRI
--	---	---

C3. Réaliser le maquillage semi-permanent des sourcils, en mettant en œuvre les différentes techniques du microblading et microshading, en effectuant l'ombrage, le pointillisme ou le poil à poil des sourcils, en veillant à redessiner les sourcils selon la forme du visage ou à corriger, masquer les défauts des sourcils (cicatrices, manques, etc.), puis en validant la forme avec la cliente, **afin d'obtenir un résultat naturel**

- Préparer la zone à travailler, en choisissant les ustensiles (exemple : primer, faux-cils dans le cas d'une extension) en fonction de la demande et de la faisabilité du projet, et en les utilisant à bon escient, dans le but de réaliser la prestation selon la finition souhaitée
- Le tout en sollicitant l'avis du modèle pour corriger le cas échéant le rendu final

CE3 Le/La candidat.e réalise les différentes techniques de maquillage semi-permanent, à savoir la mise en forme adaptée des sourcils par le microblading et microshading :

- II.Elle met en œuvre les normes d'hygiène en vigueur et notamment celles liées aux encres de tatouage.
- II.Elle identifie et adapte les produits, la forme, la colorimétrie, le tracé idéal des sourcils et les pigments et leur évolution dans la peau selon le projet.
- II.Elle veille à redessiner les sourcils selon la forme du visage ; à corriger et masquer les défauts des sourcils (cicatrices, manques, etc.) et apporte des conseils en matière de couleurs et de formes et valide la forme avec la cliente.
- II.Elle utilise une aiguille à usage unique dans un dermographe manuel ou électrique.
- II.Elle effectue l'ombrage, le pointillisme ou le poil à poil des sourcils sur latex/en silicone ou sur peau à l'aide d'un stylet.
 - II.Elle range et aseptise son poste de travail et respecte le protocole de gestion DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux)

<p>C4. Effectuer un maquillage semi-permanent des lèvres méthodes « full lips » « 3d lips » et « contour des lèvres » à l'aide d'un stylo électronique, en ayant préalablement choisi les pigments et les modules d'aiguilles d'implantation, en dessinant la forme et un dégradé de la zone concernée, dans le but de corriger et colorer les lèvres de façon naturelle</p>		<p>CE4 Le « 3D lips et Full lips » est réalisé à l'aide d'un stylo électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le.La candidat.e choisit les pigments adaptés au projet - Il.Elle choisit les bons modules d'aiguilles d'implantation (taille) à usage unique et les vitesses d'implantation en fonction du projet de la cliente (full lips -lèvre complète), 3D lips, (dégradés) ou contour de lèvres. - Il.Elle dessine la forme et un dégradé de la zone concernée sur papier ou peau synthétique de manière harmonieuse - Il.Elle range et aseptise son poste de travail et respecte le protocole de gestion DASRI
<p>C5. Réaliser le maquillage semi-permanent « taches de rousseurs » à visée esthétique, à l'aide de dermographe manuel ou électrique, en ayant préalablement choisi les modules d'aiguilles puis la couleur, les pigments et le nuancier adapté au projet et à la peau de la cliente, pour répondre aux besoins de mise en beauté de la cliente</p>		<p>CE5. La micro-pigmentation « taches de rousseur » est réalisée à l'aide de dermographe manuel ou électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le.La candidat.e choisit la couleur, les pigments et le nuancier adapté au projet et à la peau du modèle - Il.Elle effectue les taches de rousseur au crayon afin de valider avec la cliente le nombres de taches de rousseur souhaitées avant la pigmentation. - Il.Elle choisit les bons modules d'aiguilles (à usage unique) selon la taille souhaitée des taches de rousseur puis réalise la prestation en micro- pigmentation de manière minutieuse à l'aide de dermographe manuel ou électrique. - Il.Elle range et aseptise son poste de travail et respecte le protocole de gestion DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux)
<p>C6. Effectuer un camouflage semi-permanent des vergetures et/ou des cernes à l'aide d'un dermographe électrique, en préparant la peau du modèle avant l'intervention, en choisissant les couleurs selon la zone à camoufler, dans le but de réparer et/ou corriger un défaut esthétique</p>		<p>CE6. La pratique du camouflage des cernes et vergetures sur visage et corps est réalisée à l'aide d'un dermographe électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le.La candidat.e prépare la peau du modèle avant l'intervention - Il.Elle choisit les couleurs selon la zone à camoufler - Il.Elle positionne ses mains de la bonne manière sur la zone à traiter

		<ul style="list-style-type: none"> - Il.Elle tient le dermographe et sa puissance (choix des aiguilles, vitesse de piquage et angle d'attaque avec l'aiguille) selon les types de cicatrices présentes (vitiligo, vergetures, limite du piquage) et de cerne. - Il.Elle range et aseptise son poste de travail et respecte le protocole de gestion DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux).
<p>C7. Réaliser une pose d'extension de cils et/ou un rehaussement de cils, en démaquillant et nettoyant la zone des yeux, en isolant les cils inférieurs, puis en appliquant le primer et les faux-cils, en sélectionnant le pads (pour le rehaussement), en veillant à l'isolation de chaque cils, et en s'assurant que les zones d'extensions soient identiques et synchronisées des deux côtés, afin d'apporter un volume et une courbure aux cils</p>		<p>CE7. La pose des extensions de cils et/ou rehaussement est réalisée en suivant le protocole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le.La candidat.e respecte le protocole hygiène et sécurité - Il.Elle démaquille et nettoie la zone des yeux - Il.Elle isole les cils inférieurs à l'aide de patch ou scotch médical - Il.Elle met le primer et les faux-cils en fonction de la demande (pose naturelle complète ou volume russe) et de la faisabilité du projet (matière synthétique, soie, vison) - Il ou elle sélectionne le pads S-M-L pour le rehaussement et le pose sur la paupière à l'aide de la colle - Il.Elle réalise la pose en veillant à l'isolation de chaque cils afin qu'ils ne se collent pas entre eux lors de la pose. - Il.Elle veille à ce que les zones d'extensions soient identiques et synchronisées des deux côtés, et que les cils soit parfaitement mis sur les silicones pour le rehaussement. - Il.Elle utilise la lotion 1 pour le rehaussement, la lotion 2 pour fixer et la lotion 3 pour hydrater. - Il.Elle n'oublie pas de vérifier que les cils ne soient pas coller entre eux puis retirer les patches, scotch médical et remet la brosse cils. - Il.Elle range et aseptise son poste de travail et respecte le protocole de gestion DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux)

C8. Conseiller la clientèle dans le suivi et dans l'entretien de la prestation, en indiquant les soins post prestations pour maintenir les effets des techniques esthétiques réalisées, en assurant les recommandations nécessaires en matière d'utilisation de produits, en répondant aux éventuelles questions de la clientèle, puis en proposant, selon la prestation réalisée, une date de retouche nécessaire, afin de conserver le résultat de la technique dans la durée.

CE8. Le conseil post-traitement est adapté à la technique réalisée :

- Le.La candidat.e indique les soins post prestations pour maintenir les effets des techniques esthétiques réalisées (conseils complémentaires en matière d'utilisation de produits ; pour fortifier des cils abimés ou faibles)
- Il.Elle répond correctement aux éventuelles questions de la clientèle
- Il.Elle remet un document écrit récapitulant toutes les recommandations post prestation cité à l'oral
- Il.Elle propose une date de retouche nécessaire pour le maintien du résultat.

Une note entre 0 et 20 est attribuée aux candidats ayant passé chacune des modalités d'évaluation.

La certification sera obtenue si le ou la candidat(e) réussit :

- *Les contrôles en cours de formation évaluant les compétences C1 à C8 : Le CCF valant pour 25% de la note globale obtenue à la certification ;*
- *Le questionnaire de connaissances évaluant les compétences C1 à C8 : Cette modalité « ME1. » valant pour 25% de la note globale obtenue à la certification ;*
- *La mise en situation professionnelle (pratique professionnelle) évaluant une des compétences C3, C4, C5, C6, C7 relevant du choix réalisé par le candidat puis validé par les jurys : Cette modalité « ME2. » valant pour 50% de la note globale obtenue à la certification.*